

RÉGIONAL TENNIS

SAMEDI 5 JUIN 2010 MOULINS

**Salle ASCEE – Ancienne Gare de La Madeleine
Avenue de la Libération**

**Pour tous renseignements et inscriptions avant le 25 mai 2010
joindre**

Responsable tennis ASCEE 03

Eric BERNARD, Tél. 06 03 99 64 50

Vice- Présidente Sports ASCEE 03

Josette VERFAILLE, Tél. 04 70 20 76 70



ASCEE 03
couleur passion

www.fnascee.org

RÉGION AUVERGNE DES ASCEE

CHALLENGE RÉGIONAL DE TENNIS EN DOUBLE

REGLEMENT

Le présent règlement complète le règlement général de la FNASCEE.

Le challenge régional de Tennis se déroulera :

SAMEDI 5 juin 2010 à MOULINS
Salle ASCEE – Ancienne Gare de La Madeleine
Avenue de la Libération

Article n° 1 : Règles Générales

Ne disposant que de deux terrains, le challenge se déroulera en double appartenant aux ASCEE de la Région Auvergne. Chaque participant devra être titulaire de la licence assurance FNASCEE (Copie jointe lors de l'inscription). Le nombre de double n'est pas limité et pourront être masculines, mixtes ou féminines. D'une manière générale, la règle du jeu en vigueur lors du déroulement des rencontres sera celle prescrite par le règlement de la Fédération Française de Tennis. Les participants devront avoir une bonne pratique du tennis, qu'ils aient ou non une licence FFT.

Article n° 2 : Comité d'Organisation

Il se compose :

- du Président de l'ASCEE 03 ou son représentant
- du responsable de la section tennis
- du délégué régional ou de son représentant

Les réclamations seront reçues et l'arbitrage rendu, si besoin est, par l'un des membres du Comité Organisateur.

Article n° 3 : Déroulement du challenge

Le challenge comportera 1 tournoi principal et éventuellement un tournoi consolante.

L'équipe gagnante du premier match continue dans le tableau principal et l'équipe perdante continue dans le tableau de la consolante.

Les doubles inscrits seront répartis par poules en évitant que le cas échéant deux doubles d'une même ASCEE se retrouvent dans une même poule.

Pour la suite des deux tableaux les matchs se jouent sur élimination directe.

Ne disposant que de deux terrains, les matches se dérouleront en un set gagnant, jeu décisif en cas d'égalité à 6/6.

Enregistrement des résultats :

A l'issue de chaque partie, la présence d'un membre de chaque équipe est requise à la table de marque. Le résultat ne sera enregistré qu'à cette condition.

Article n° 4 : Inscriptions

La participation au challenge est fixée à 15 ou 20 € par personne, décomposée ainsi :

- Frais d'inscriptions : 3 €
- Repas midi : 12 €
- Casse-croûte du soir (en option) : 5 €

Les fiches d'inscription individuelles et récapitulatives devront être envoyées avant le 25 mai 2010 à

**Josette VERFAILLE ou Eric BERNARD
DIR Centre-Est, District de Moulins
2, rue Nicolas Rambourg
03400 YZEURE**

Article n° 5 : Récompenses

Des récompenses seront attribuées :

- aux gagnants et finalistes du tournois principal
- aux gagnants et finalistes du tournois consolante (si il est organisé)
- à l'ASCEE la mieux représentée (l'ASCEE organisatrice est exclue du classement)

Article n° 6 : Assurances

L'ASCEE organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, de perte d'objet personnel du fait de négligence.

Tout sinistre susceptible d'engager la responsabilité de l'ASCEE organisatrice devra faire l'objet de déclaration de la part de la victime avant le départ de son ASCEE du lieu du challenge.

Article n° 7 : Modification du règlement - Acceptation

L'ASCEE se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Par le fait de son inscription, toute personne participant au challenge déclare accepter toutes les dispositions du présent règlement, sans aucune restriction.

Article n° 8 : Horaires

- 8 H 30 : Accueil, café, croissants
- 9 H 00 : Début des parties
- 12 H 00 : Apéritif offert par l'ASCEE 03 et repas
- 14 H 00 : Reprise des parties
- 18 H 00 : Palmarès



Régional de Tennis en double
SAMEDI 5 juin 2010 à MOULINS
Salle ASCEE – Ancienne Gare de La Madeleine
Avenue de la Libération – 03000 MOULINS

Fiche d'inscription individuelle

ASCEE n° :

Nom et prénom :

N° carte ASCEE :

• Classement :

Nom et prénom coéquipier (si connu) :

Participation (cocher les cases correspondantes) :

- Inscription (3 euros) : ☐
- Repas de midi (12 euros) : ☐
- Casse-croûte du soir (5 euros) : ☐

Total : €

Vu et vérifié par le président de l'ASCEE d'origine

A , le

Cachet ASCEE

Nom et signature

Date limite d'inscription : le mardi 25 mai 2010



**Régional de Tennis en double
SAMEDI 5 juin 2010 à MOULINS
Salle ASCEE – Ancienne Gare de La Madeleine
Avenue de la Libération – 03000 MOULINS**

ASCEE n° :

Equipe n°1 : joueur 1 : joueur 2 :	Equipe n°7 : joueur 1 : joueur 2 :
Equipe n°2 : joueur 1 : joueur 2 :	Equipe n°8 : joueur 1 : joueur 2 :
Equipe n°3 : joueur 1 : joueur 2 :	Equipe n°9 : joueur 1 : joueur 2 :
Equipe n°4 : joueur 1 : joueur 2 :	Equipe n°10 : joueur 1 : joueur 2 :
Equipe n°5 : joueur 1 : joueur 2 :	Equipe n°11 : joueur 1 : joueur 2 :
Equipe n°6 : joueur 1 : joueur 2 :	Equipe n°12 : joueur 1 : joueur 2 :

Vu et vérifié par le président de l'ASCEE d'origine

A

, le

Cachet ASCEE

Nom et signature

Date limite d'inscription : le mardi 25 mai 2010



Régional de Tennis en double
SAMEDI 5 juin 2010 à MOULINS
Salle ASCEE – Ancienne Gare de La Madeleine
Avenue de la Libération – 03000 MOULINS

Fiche récapitulative d'inscription

ASCEE n° :

Nombre de personnes :

..... X 20 € :€
(comprenant inscription, repas midi et casse-croûte soir)

..... X 15 € :€
(comprenant inscription, repas midi)

Total :€

Date limite d'inscription : le mardi 25 mai 2010.

Les chèques seront joints à l'inscription, à l'ordre de l'ASCEE 03

Vu et vérifié par le président de l'ASCEE d'origine

A , le

Cachet ASCEE

Nom et signature

Adresse d'envoi

DIR Centre-Est, District de Moulins
A l'attention de Josette VERFAILLE ou Eric BERNARD
2, rue Nicolas Rambourg
03400 YZEURE